

JOURNÉE MONDIALE DES ZONES HUMIDES

# Une randonnée pédestre gratuite et un forum

Sur le sentier du littoral, la Ceba et la Sépanso-Gironde ont concocté une visite du milieu pour mieux comprendre son fonctionnement.

**D**écouvrir le delta de l'Eyre, c'est la proposition du Ceba et de la Sépanso-Gironde qui invitent à une randonnée pédestre gratuite, jeudi 2 février. Le rendez-vous est donné à 14h30 au Pont neuf, avec des bottes, pour suivre le sentier du littoral situé sur les digues afin de découvrir les différentes zones humides, l'histoire du Delta, les paysages et les habitats. Un travail sur le fonctionnement des zones humides a déjà été entrepris. Cette randonnée va s'appuyer sur les connaissances acquises et devrait être particulièrement enrichissante comme le soulignent les organisateurs : « Un programme collectif de gestion qui regroupe les propriétaires, les associations et les administrations territoriales gestionnaires a, en effet, été mis en place en janvier 2015 sous l'égide du Parc naturel régional des Landes de Gascogne. Il a été animé de façon remarquable par un ingénieur du Parc, Raphaël Jun. Une synthèse des connaissances a été réalisée pour la première fois et cet outil va nous permettre de mieux comprendre le fonctionnement de ces zones humides. » La journée mondiale des zones humides, célèbre le 2 février la signature de la convention internationale sur les zones humides (Convention de Ramsar). Elle est le gardien de l'utilisation



**Aller à la découverte des zones humides pour en comprendre l'utilité et le fonctionnement, est l'invitation proposée, via une randonnée, jeudi 2 février.**

et la bonne conservation de ces zones qui sont des écosystèmes indispensables à la diversité biologique. La convention s'intéresse également à la gestion de l'eau notamment.

## « Une mosaïque de paysages assez unique »

« Le département de la Gironde et le Parc régional des Landes de Gascogne ont décidé de lancer un programme de gestion sur ce site Ramsar, souligne Jean-Marie Froidefond. Un site Ramsar doit être exemplaire au niveau de la gestion et la préservation évidemment des habitats du territoire. Le projet a été lancé fin 2014 début 2015. Une quarantaine de participants, à la fois des propriétaires, des structures comme le département ou le conservatoire du littoral, le Parc naturel avec les associations de protection de

l'environnement et des professionnels liés à la nature sous l'animation de Raphaël Jun ont participé à une douzaine de réunions. Ce dernier a réalisé un bilan synthétique des connaissances, un état des lieux remarquable qui a été diffusé début 2016. S'il a connu un moment d'arrêt, cette randonnée est un bon moyen de relancer le travail déjà effectué, mais aussi faire découvrir et partager avec le public. » Avant d'enchaîner sur le côté remarquable du site teichois : « Dans la nouvelle Aquitaine, il n'y a que trois sites Ramsar, la partie Nord de l'île de Ré à Ars, le marais d'Orx dans les Landes et le Delta de l'Eyre. Dans les sites Ramsar, il y a une très forte biodiversité et c'est le cas au Teich, où il y a aussi une implantation humaine relativement ancienne depuis la fin du Moyen-âge. C'est un milieu qui est très morcelé, il y a beaucoup

de propriétaires et c'est à la fois, un milieu préservé. Il y a eu les marais salés puis les réservoirs à poissons, puis les pâturages par exemple. C'est une mosaïque de paysages qui est assez unique avec l'empreinte de la présence humaine et finalement un grand respect. Il y a un syndicat des marais salés entourés présidé par Michel Villetorte et tout s'est toujours bien passé pour préserver ce lieu. Il faut sensibiliser les touristes, leur faire aimer la nature, faire apprécier ce milieu qui est remarquable et très particulier. » Par ailleurs, toujours dans le cadre de la journée mondiale des zones humides, lundi 6 février, à 14h, une conférence associée à une visite terrain est organisée par le Parc naturel régional (renseignements à l'accueil de la Maison de la nature et 05.56.22.80.93.)